

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député mêle les questions. Il devrait réviser la loi de l'impôt sur le revenu et les dispositions de cette loi qui obligent ces personnes, comme tous les citoyens, de déclarer en entier leurs revenus, quelle que soit la forme de ces revenus. Et comme notre système de base repose sur une déclaration volontaire, c'est la responsabilité de ceux qui reçoivent des revenus sous forme de pourboires, comme dans l'exemple que le député nous donne, de les déclarer et de payer leurs impôts sur ces revenus déclarés.

Maintenant le député pose une question, à savoir, est-ce que ces montants doivent être reconnus aux fins de diverses mesures sociales. Cela est une question totalement différente qui concerne d'autres ministères, or ma responsabilité est d'administrer... Je vois que le député n'est pas intéressé. Cela veut dire que ce qui l'intéresse, c'est de poser une question sans même se préoccuper de la réponse.

Qu'il relise la loi de l'impôt sur le revenu! Qu'il me reproche d'appliquer cette loi, c'est son affaire. Maintenant, j'ai la responsabilité de l'appliquer ainsi puisque les déclarations se font sur une base volontaire, et j'invite tous ceux qui reçoivent des revenus sous cette forme de les déclarer dans leur déclaration d'impôt.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION

LE GÉNIE ET LA BIOLOGIE—LA DIMINUTION DU NOMBRE DE
DIPLOMÉS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie qui a sans doute lu le rapport Page Simons sur l'enseignement supérieur et qui n'ignore donc pas qu'en 1982 nos universités ont produit deux fois moins d'ingénieurs titulaires d'un doctorat et de chercheurs en biologie qu'en 1974. Peut-il nous dire pourquoi le gouvernement ne considère pas cette situation comme un grave problème à corriger immédiatement? Pourquoi le budget ne prévoit-il rien pour y remédier?

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, si j'ai bien compris sa question, le député s'inquiète du faible nombre d'étudiants qui s'orientent vers certaines disciplines, ce qui a certainement de quoi nous préoccuper tous. Je tiens à lui dire que le gouvernement a mis plus de fonds à la disposition du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie qui s'intéresse notamment à ces disciplines. En 1983-1984, nous avons augmenté à environ 282 millions les crédits de ce conseil. Le gouvernement a débloqué des fonds très importants pour étudier la question ce qui montre que nous tenons tous à préserver ces disciplines, car l'avenir de notre développement économique industriel en dépend.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX UNIVERSITÉS

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, nous pouvons nous attendre à des accès de générosité en période pré-électorale, mais ce problème existe depuis plus d'une dizaine d'années. Dans le *Globe and Mail* de ce matin,

nous avons pu lire que les principales universités du pays comptaient contingenter les inscriptions. Les jeunes ne peuvent déjà pas trouver d'emplois et maintenant ils ne pourront plus poursuivre leurs études.

Comme le ministre est chargé des sciences et de la technologie, peut-il nous dire pourquoi le cabinet a réduit les subventions accordées aux universités canadiennes et pourquoi il pense qu'il s'agit là d'une bonne politique compte tenu du climat actuel?

Une voix: C'est une mauvaise chose.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Ce ne sont là que des foutaises, monsieur le Président. Il n'y a eu aucune réduction des subventions aux universités. Au contraire, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour permettre aux Canadiens d'être les maîtres de leur destin.

[Français]

«La matière grise», comme on dit chez nous, dans la province de Québec.

Une voix: Il n'y en a pas beaucoup dans sa tête.

M. Johnston: C'est là où on va remettre de l'argent. C'est exactement la politique que nous avons suivie jusqu'à ce jour, politique que nous allons poursuivre. Je viens d'indiquer, monsieur le Président, que nous avons augmenté le budget de notre Conseil par un montant qui est extraordinaire par rapport au passé. Alors, quand le député dit que l'on n'est pas intéressé, ce n'est pas du tout la vérité. En effet, voilà probablement notre intérêt principal: augmenter la ressource humaine au Canada.

Une voix: Bravo! Bravo!

* * *

[Traduction]

LE TOURISME

L'INCIDENCE DU PRIX DE L'ESSENCE

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. D'après le bulletin du 10 février publié par Tourisme Canada, «en 1983, le Canada avait un déficit touristique record qui dépassera facilement 2 milliards de dollars» et «une cause importante de ce déficit est le prix de l'essence, qui est nettement plus élevé au Canada qu'aux États-Unis»; la différence est de 45c. le gallon. Compte tenu de ces faits et de ceux sur lesquels j'ai déjà attiré son attention, le gouvernement pourrait-il envisager sérieusement de supprimer la taxe spéciale de participation canadienne de quatre cents le gallon, qui est appliquée sur le prix de détail de l'essence et de l'huile, taxe qui n'est plus permise depuis dix mois et qui porte le total des taxes fédérales ajoutées au prix de l'essence depuis les dernières élections à 50c. le gallon?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je sais que c'est une question sérieuse et valable. Le député trouve certainement que lui et moi, nous donnons le bon exemple aux Canadiens, puisque nous voyageons au Canada. J'ai eu le plaisir de voir...